

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 3 avril 2025

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Christian BURLE - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gerard GAZAY - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Vincent LANGUILLE - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Laurent SIMON - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Frédéric VIGOUROUX.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

François BERNARDINI représenté par Martial ALVAREZ - Michel ROUX représenté par Didier KHELFA.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Éric LE DISSES - Georges ROSSO - David YTIER.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

IVIS-015-17777/25/BM

**■ Attribution d'une subvention à l'association Accélérateur M - Approbation d'une convention - MGDIS n°9741
115389**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

L'accompagnement à l'innovation, et notamment l'accès à une offre de formation et de conseils accessible à des porteurs de projets et entrepreneurs développant des produits ou services innovantes, est un levier essentiel du développement des filières d'avenir (aéronautique-mécanique, énergie-environnement, industries créatives et numérique, micro- électronique, santé, tourisme et art de vivre) ainsi que de l'attractivité économique du territoire en France et à l'International. L'innovation, et donc l'appui aux structures d'accompagnement de l'écosystème d'innovation territorial, est ainsi inscrite parmi les orientations stratégiques majeures de l'Agenda économique métropolitain, approuvé en mars 2017 et réactualisé en juin 2022. Dans ce contexte, la Métropole Aix-Marseille-Provence se propose de soutenir l'association Accélérateur M.

Structure dédiée à l'accompagnement des jeunes entreprises innovantes, l'Accélérateur M est l'un des piliers de l'offre d'accompagnement des entreprises innovantes développées au sein de La Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM).

Co-fondé en 2019 par Aix-Marseille Université, les villes de Marseille et d'Aix-en-Provence, la Région Sud, la CCI Marseille Provence, les pôles de compétitivité Solutions Communicantes Sécurisées, Mer Méditerranée, Optitec et Capénergies, ainsi qu'Aix-Marseille French Tech, l'Accélérateur M se déploie au cœur de la CISAM, sur un espace de 300 m2. Au sein de cet espace, les start-ups et aussi de plus grandes entreprises peuvent profiter d'une gamme de services tout au long de leur parcours et ce en lien étroit avec le monde universitaire et les acteurs économiques du territoire.

L'Accélérateur M propose aux entrepreneurs en phases de lancement ou de développement des programmes d'accélération, avec une priorité donnée aux thématiques de la ville durable méditerranéenne, de l'économie de la mer ou des industries culturelles et créatives. Depuis 2019, l'Accélérateur M a accompagné 144 start-ups pour plus de 260 emplois créés et plus de 22 millions d'euros levés.

Le rapport d'activités 2024 de l'association n'étant pas encore disponible, sont présentés ci-dessous des éléments généraux de bilan :

- Lauréat Incubateur French Tech Tremplin Incubation : 3 entreprises accompagnées
- Opérateur French Tech Tremplin Prépa : 11 projets soutenus dont huit créations d'entreprises confirmées qui pour certaines vont poursuivre avec le French Tech Tremplin Incubation chez Kedge Business Nursery.
- Engagement du projet Blue-Up : appel à projet remporté auprès d'Expertise France avec un consortium coordonné par Accélérateur M, associant le Pôle Mer Méditerranée et l'AMU/CISAM pour accompagner pendant 18 mois dix incubateurs/accélérateurs privés et vingt incubateurs universitaires algériens autour de l'économie bleue. Organisation en 2024 de deux missions en Algérie :
 - o Boot Camp à destination de 29 incubateurs (10 privés et 19 universitaires) en Juin 2024.
 - o Formation des accompagnants/techniciens des incubateurs en décembre 2024.
- Participation au programme Capital Jeunes Créateurs au sein du consortium Les Grands Talents de Marseille.

- Programme de co-incubation aux Comores : Remporté auprès d'Expertise France via un consortium composé de Kedge Business School (leader), Comor'Lab, Accélérateur M et Marseille Innovation. Le programme vise à renforcer l'accompagnement entrepreneurial aux Comores en mobilisant et structurant les efforts pour soutenir des entrepreneurs, principalement issus de la diaspora comorienne, dans le cadre d'actions de formation et de co-incubation entre la France et les Comores. Le programme a démarré en octobre 2024 et devrait se terminer aux alentours de septembre 2025. Accélérateur M accompagne sept projets d'entreprises dans ce cadre.
- Business Games : organisation, avec l'Institut La Cadenelle, d'une session de sensibilisation à l'entrepreneuriat avec mise en situation pour un groupe de 24 étudiants.
- Kids'Innov : 12 jeunes collégiens ont participé à l'édition au 2024 de cet événement initié en 2023 dans le cadre de l'année de l'innovation.

L'association développe et renforce ses activités autour de priorités qui sont pertinentes au regard de l'Agenda du Développement économique métropolitain :

- Constituer le hub euroméditerranéen de l'innovation et de l'entrepreneuriat avec un développement partenarial et de mobilités d'entrepreneurs entre notre territoire et plusieurs destinations prioritaires à l'international (Europe, Méditerranée, Afrique).
- Accompagner les entrepreneurs innovants du territoire dans les filières stratégiques de l'économie de la mer, des industries culturelles et créatives et de la ville méditerranéenne durable.
- Faciliter les collaborations entre les sphères universitaire, institutionnelle, économique et technologique - rendre accessible au plus grand nombre, y compris les très jeunes, des savoir-faire et des savoir être en lien avec les technologies d'avant-garde et les méthodes de travail innovantes.

Pour l'année 2025, les développements de l'Accélérateur M sont proposés autour des volets suivants :

- La structuration et le développement de startups sur le territoire métropolitain. C'est l'objet de l'offre d'accélération « M Power'UP ».
- L'offre d'open innovation « M Open'Up », permettant d'initier et de structurer à façon, et en fonction des besoins exprimés, la mise en réseau à façon et le travail collectif entre grandes entreprises, start-ups, scientifiques et même publics étudiants ou scolaires (Ex. : Business Games).
- La coopération à l'international avec des programmes mis en œuvre comme "Clean Future" avec l'Unicorn factory Lisboa, ou le soft landing de projets innovants venus de l'étranger et en particulier des USA ou d'Afrique.
- La formation professionnelle et/ou continue sur la technologie et l'IA pour le plus grand nombre (étudiants, jeunes collégiens y compris).

Pour soutenir le programme d'action global de l'Association « Accélérateur M » sur l'année 2025, il est proposé après instruction l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 125 000 euros, représentant 34,15 % du budget prévisionnel global de 366 000 euros (hors contribution volontaire), dossier MGDIS n°00009741.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

- La délibération n° HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n° ECOR-001-12062/22/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2022 portant actualisation de l'Agenda du Développement Économique ;
- La délibération n° FBPA-047-17064/24/CM du Conseil de la Métropole du 5 décembre 2024 portant approbation du règlement budgétaire et financier de la Métropole modifié.

Ouï le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'action menée par l'Accélérateur M pour accompagner les créateurs d'entreprises innovantes issues du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La contribution de la structure à l'animation de l'écosystème d'innovation du territoire ;
- La volonté de la Métropole de soutenir la croissance des entreprises innovantes.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention de fonctionnement global à l'association Accélérateur M d'un montant de 125 000 euros au titre de l'exercice 2025.

Article 2 :

Est approuvée la convention d'objectifs avec l'association Accélérateur M ci-annexée.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de l'exercice 2025 pour 80% et de l'exercice 2026 pour 20% en section de fonctionnement chapitre 65 - Fonction 67 - Nature 65748.

Ces crédits relèvent de la politique « Développement économique, innovation attractivité territoriale », de la sous-politique « Innovation, filières stratégiques, enseignement supérieur et recherche » et du programme « Innovation, filières stratégiques, enseignement supérieur et recherche » et seront exécutés par le service gestionnaire « 4SFDT ».

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Conseiller Délégué
Métropole numérique,
Politique publique de la donnée,
Innovation, parcours usager

Arnaud MERCIER